

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 13 juillet 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 26 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT représentée par Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC représenté par Jean-Pierre SERRUS - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Roland GIBERTI représenté par Patrick BORÉ - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Georges CRISTIANI - Eric DIARD - Richard MALLIÉ.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

CSGE 005-2253/17/BM

■ Approbation d'une convention de partenariat avec l'association Tribune pour l'organisation du Forum Smart City à Marseille MET 17/4073/BM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Labellisé "French tech" par l'Etat, le territoire Aix Marseille Provence confirme son savoir faire grace a son rayonnement et à son attractivité dans ce domaine.

A ce titre la Métropole a décidé de participer à l'organisation de la troisième édition du Forum Smart City, forum dédié au numérique qui se tiendra à Marseille les 14 et 15 septembre prochain.

Comme l'an dernier il y aura des débats, des tables-rondes, des retours d'expérience et des experts. Il sera ainsi question de « quelle vision pour le futur urbain », « quelles villes monde à l'horizon 2030 », « intelligence urbaine, intelligence citoyenne » et du rôle que les entreprises peuvent et doivent jouer dans ce contexte de bouleversement numérique.

A ce titre Il est proposé une convention de partenariat avec la Tribune et une participation financière de 42 000€ TTC pour l'organisation de cet événement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Signé le 13 Juillet 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 9 Octobre 2017**

- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 009-011/16/CM du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt pour la Métropole de participer à cet événement majeur dans le domaine du numérique.

Délibère

Article 1 :

Est approuvée la participation financière de la Métropole d'un montant de 42 000 €TTC

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée de partenariat entre la Métropole et la société La Tribune pour l'organisation du forum Smart City Marseille.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la DGCRC, DSI, DGADE pour un montant de 14 000€ TTC chacun .

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Territoire numérique et Innovation
technologique

Gérard BRAMOULLÉ

Signé le 13 Juillet 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 9 Octobre 2017